

me ayant été distribué aux Ministres étrangers à la Cour du Roi, par le Ministre d'Angleterre, à l'occasion de la retraite qu'avois trouvée chez lui un criminel d'Etat, nommé Springer, & de l'extradition qui s'en est ensuivie.

On a de la peine à se figurer que ce Ministre ait voulu gêner ainsi lui-même le mérite d'une extradition, différée à la vérité sur de vains prétextes, mais exécutée enfin d'assez bonne grace, pour lui avoir attiré des remerciemens de la part du Roi même, & pour avoir porté Sa Majesté à s'en louer auprès de sa Cour; lui sur-tout qui, depuis le tems qu'il exerce l'emploi de Ministre public, ne sauroit ignorer jusqu'où s'étendent ses droits, & que nulle considération ne peut l'autoriser à donner retraite à un homme accusé & même soupçonné de haute trahison. Mais l'on est fondé à douter principalement qu'une piété remplie de faits aussi manifestement faux, ait pu partir de la plume d'un Ministre étranger, dont le langage & le caractère doivent être ceux de la vérité & de la bonne foi.

Tel est entre-autres le récit de ses conversations avec le Baron de Nolcken, Chancelier de la Cour; récit dans lequel il y a des détails supprimés, & d'autres altérés; où il affecte de donner un air de menace à des propositions faites de la part de Sa Maj. avec tous les ménagemens que le cas pouvoit comporter, & où enfin le Baron de Nolcken se trouve chargé d'un langage indécent & absurde dans la bouche d'une personne qui fait partie du Ministère.

La circonstance des gens à cheval qui avoient suivi son Carosse, celle des tentatives pour foïiller ses domestiques, & celle des Officiers enivrés, sont de la même nature. On met au même rang le prétendu avis, que l'on avoit pris la résolution d'employer la force en cas de refus. Tel est encore l'en-

droit